

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui s'est tenue à la cafétéria de la Polyvalente des Rivières, 16A, 5^e Avenue, Forestville, le mardi 15 mars 2016, à compter de 19 h 00.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Mélissa Bernier
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour	M. Marc Gauthier
M. Bernard Girard	*Mme Nicole D. Larouche
M. Claude Lavoie	Mme Kathya Maloney
Mme Gladys Tremblay	M. Normand Tremblay
Mme Marie-France Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et financières
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport
Mme Lisette Marin, secrétaire
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

* Cette personne a participé à la rencontre par téléphone.

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil, il est alors 19 h 00.

Participation à distance de Mme Nicole D. Larouche

Considérant le dépôt du projet de loi 86 prévoyant l'abolition de la gouvernance actuelle (conseil des commissaires);

Considérant qu'il reste plus de 12 mois au mandat de Madame Larouche et que nous avons l'obligation de combler la vacance par la voie d'une élection partielle;

Considérant que l'organisation de cette élection représente des coûts qui doivent être assumés par la commission scolaire, à même son budget de fonctionnement;

Considérant qu'à ce moment-ci, nous ne savons pas quand ni comment le nouveau conseil scolaire sera mis en place, s'il est mis en place;

Considérant qu'une résolution doit être prise pour permettre une participation à distance autre que dans les cas prévus au règlement en vigueur;

C-15-070 Il est proposé par Madame Ginette Côté est résolu à la majorité de permettre à Madame Larouche de participer à distance, en l'occurrence par téléphone, à la présente séance du conseil des commissaires afin d'éviter de mettre en branle le processus d'élection partielle avec toutes les dépenses afférentes à une telle démarche.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 février 2016

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 janvier 2016.

C-15-071 Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2016 soit adopté tel que rédigé.

3. Inscription des questions diverses

13.1 Fermeture de l'école Jean-Paul II

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-15-072 EN CONSÉQUENCE, M. Normand Tremblay propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE les points 12.2, 12.1 et 12. 6 soient traités au début de la rencontre ;

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 février 2016**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1 _____
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**

6.1 _____

7. SERVICES INFORMATIQUES

7.1 _____

8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 _____

9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 Appel d'offres – produits d'entretien ménager

9.2 Dépassement de coûts – école St-Cœur-de-Marie Baie-Comeau

9.3 Réfection enveloppe extérieure phase 1 – Polyvalente des Rivières

10. SERVICE DU TRANSPORT

10.1 _____

11. SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

11.1 Politique relative aux frais de déplacement

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 École Mgr-Bouchard – demande pour le 3^e cycle

12.2 École Père-Duclos – maintien ou fermeture

12.3 Renouvellement – contrat de la protectrice de l'élève

12.4 Commission parlementaire

12.5 Actes du directeur général

12.6 Révision de la politique de maintien ou fermeture

13. Questions diverses

13.1 Fermeture de l'école Jean-Paul II

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

12.2 École Père-Duclos – maintien ou fermeture

CONSIDÉRANT les prévisions d'effectifs scolaires pour les prochaines années;

CONSIDÉRANT les diverses analyses financières effectuées advenant un transfert des élèves vers l'école Boisvert située à Baie-Comeau;

CONSIDÉRANT les nouveaux investissements en éducation annoncés dans les dernières semaines visant à renforcer les ressources et les pratiques dédiées à la réussite en lecture et

écriture pour les élèves du primaire des milieux les plus défavorisés;

CONSIDÉRANT que l'école Père-Duclos figure parmi les écoles identifiées par le Ministère qui recevront des allocations dans le cadre de ces mesures pour la réussite des élèves;

CONSIDÉRANT que ces mesures permettront d'ajouter des ressources dans l'école pour prévenir les difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture;

CONSIDÉRANT le don de 30 000 \$ à la commission scolaire annoncé par la Municipalité, lequel permettra d'assumer une partie des coûts du personnel affecté à la classe;

CONSIDÉRANT la révision de la Politique de maintien ou de fermeture d'école de la commission scolaire au cours de l'année scolaire 2016-2017, laquelle implique un processus de consultation auprès des municipalités avant son adoption par le conseil des commissaires;

C-15-073

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement de :

- Maintenir ouverte l'école Père-Duclos de Franquelin pour les trois prochaines années, soit 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019;
- Suspendre le processus d'analyse prévu à la politique pour les trois années visées par le maintien.

12.1 École Mgr-Bouchard – demande pour le 3^e cycle

CONSIDÉRANT les prévisions d'effectifs scolaires pour les prochaines années, notamment pour le troisième cycle;

CONSIDÉRANT les diverses analyses financières effectuées advenant un transfert des élèves vers les écoles de Longue-Rive ou de Forestville;

CONSIDÉRANT les nouveaux investissements en éducation annoncés dans les dernières semaines visant à renforcer les ressources et les pratiques dédiées à la réussite en lecture et écriture pour les élèves du primaire des milieux les plus défavorisés;

CONSIDÉRANT que l'école Mgr-Bouchard figure parmi les écoles identifiées par le Ministère qui recevront des allocations dans le cadre de ces mesures pour la réussite des élèves;

CONSIDÉRANT que ces mesures permettront d'ajouter des ressources dans l'école pour prévenir les difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture;

C-15-074

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement de :

- Maintenir de façon officielle la fermeture du 3^e cycle d'enseignement du primaire à l'école Monseigneur-Bouchard de Portneuf-sur-Mer;
- Permettre, **de façon exceptionnelle**, l'enseignement du 3^e cycle à l'école Monseigneur-Bouchard pour les trois prochaines années, soit 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

12.6 Révision de la politique de maintien ou fermeture

CONSIDÉRANT que la Politique de maintien ou de fermeture d'école a été adoptée en juin 2011 au terme d'un processus de consultation auprès des MRC du territoire, du comité de parents et des diverses instances concernées;

CONSIDÉRANT que cette politique énonce les critères de prise de décision à partir desquels doit être fondée une décision de maintien ou de fermeture;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a toujours priorisé le critère de la qualité des services éducatifs lors de l'analyse de chacun des dossiers;

CONSIDÉRANT que depuis l'adoption de la politique, les paramètres de financement établis par le Ministère pour les commissions scolaires ont été grandement modifiés au détriment de notre organisation;

CONSIDÉRANT que depuis 2010-2011, la Commission scolaire de l'Estuaire a été confrontée à des coupures récurrentes de l'ordre de 3.5 M\$, lesquelles ont conduit à l'adoption d'un budget déficitaire pour la dernière année;

C-15-075

EN CONSÉQUENCE, M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement de :

- Réviser, au cours de l'année scolaire 2016-2017, la Politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école, afin de simplifier le processus de consultation et établir des critères de prise de décision qui reflèteront les nouveaux paramètres de financement du ministère de l'Éducation tout en maintenant l'objectif d'assurer la qualité des services éducatifs offerts aux élèves.

5. SERVICES ÉDUCATIFS

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

7. SERVICES INFORMATIQUES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**9.1 Appel d'offres – produits d'entretien ménager**

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des finances, informe les membres du conseil sur le déroulement du processus d'analyse des soumissions concernant les achats de produits d'entretien ménager.

Les entreprises suivantes ont déposé une soumission conforme :

Produits Sany, Produits sanitaires Lépine, Promotion Lépine, Eugène Allard et Hygipro.

Deux rencontres ont eu lieu afin de faire l'analyse des soumissions.

À la suite de cette analyse, le comité recommande d'octroyer le contrat à Produits sanitaires Lépine.

C-15-076

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement d'octroyer le contrat d'une durée de trois ans au deuxième plus bas soumissionnaire conforme soit Produits sanitaires Lépine.

9.2 Dépassement de coûts école St-Cœur-de-Marie Baie-Comeau

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et financières, informe les membres du conseil qu'à la suite des travaux une résolution du conseil est nécessaire afin d'autoriser un dépassement de coûts de plus de 10 %.

C-15-077

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement d'autoriser les dépassements au montant de 19 248,36 \$, soit une augmentation de 13,05 % du montant initial de 147 497 \$, portant ainsi le coût à 166 745,36 \$ sans les taxes pour le projet de l'école St-Cœur-de-Marie Baie-Comeau.

9.3 Réfection enveloppe extérieur phase 1 – Polyvalente des Rivières

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des finances, présente aux membres du conseil, le tableau comparatif des soumissions reçues concernant l'appel d'offres pour la réfection de l'enveloppe extérieure phase -1 de la Polyvalente des Rivières.

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 3 mars 2016 à compter de 14 h 00 où étaient présents M. Stéphane Dumont, directeur par intérim aux ressources matérielles et Mme Katie Lavoie, technicienne en administration.

À la suite de l'analyse, il est recommandé d'accorder le contrat à G & M Laplante.

C-14-078

Mme Gladys Tremblay propose et il est résolu unanimement d'accorder la soumission au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les entreprises G & M Laplante pour la réfection de l'enveloppe extérieure phase -1 de la Polyvalente des Rivières à Forestville, au prix figurant à leur soumission.

10. SERVICE DU TRANSPORT

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

11. Secrétariat général

11.1 Politique relative aux frais de déplacement

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil qu'à la suite de l'adoption de la nouvelle politique le 16 juin 2015 et de son entrée en vigueur qui a été retardée considérant les négociations des conventions collectives, puisque les ententes sont maintenant conclues avec les différentes instances syndicales, il y a lieu de fixer l'entrée en vigueur de celle-ci au 1^{er} juillet 2016.

C-15-079

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement que la politique relative aux frais de déplacement modifiée en juin 2015 entre en vigueur au 1^{er} juillet 2016.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Maintien/fermeture de l'école Père-Duclos

Ce point a été traité au début de la rencontre.

12.2 Demande de maintien du 3^e cycle école Mgr-Bouchard

Ce point a été traité au début de la rencontre.

12.3 Renouvellement - contrat de la protectrice de l'élève

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil que le contrat de la protectrice de l'élève se termine le 30 juin prochain.

Devant notre grande satisfaction des services rendus par Mme Langevin et son intérêt à poursuivre ses fonctions, nous vous

recommandons de renouveler son contrat pour une période de 3 ans.

C-15-080

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement de renouveler le contrat de la protectrice de l'élève, Mme Denise Langevin, pour une période de 3 ans soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2019 aux mêmes termes et conditions.

12.4 Commission parlementaire

Mme Ginette Côté, présidente, informe les membres du conseil que la commission scolaire a été invitée à s'exprimer à la commission parlementaire le 5 avril prochain.

Mme Côté sera accompagnée de M. Alain Ouellet, Mme Kathya Maloney et M. Luc Noël.

12.5 Actes du directeur général

La présidente, Mme Ginette Côté, présente à titre d'information, la liste des actes posés par le directeur général dans le cadre du règlement de délégation de pouvoirs pour la période du mois de novembre 2015 à mars 2016.

12.6 Révision de la politique de maintien ou fermeture

Ce sujet a été discuté au début de la rencontre.

13. QUESTIONS DIVERSES

13.1 École Jean-Paul II - fermeture

M. Alain Ouellet, directeur général, fait la lecture d'un communiqué qui a été acheminé aux médias concernant la fermeture de l'école Jean-Paul II.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-15-081

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 19 h 45.

Présidente

Secrétaire générale